

## **ICE CRIME**

### **Concours de nouvelles policières 2015**

*Si l'été a déjà pu être caniculaire, attention aux grands froids qui ne sont jamais loin ! Telle une gâterie sucrée qui peut parfois cacher des intentions machiavéliques.*

*L'attirance vitale pour le sucre et les graisses de survie se fige alors en une horreur glacée, se transforme en véritable piège à désirs.*

*Ce sont les sommets où le sang se met à circuler trop vite, rares en oxygène mais prodigues en hallucinations, qui emprisonnent les traces devenues indétectables du crime.*

*Cette image de l'enfance simple et heureuse se mettra soudainement à fondre et couler pour finir dans l'insoutenable fournaise d'un été en pente douce.*

*Comme toujours, le jury sera sensible à une certaine originalité (de ton, d'écriture, de fond, de forme, etc.)*

#### **LES PRIX:**

- Le grand prix de la Police locale de Liège de 1.000 euros.
- Le grand prix de la Ministre de la Culture de la Communauté française de 1.000 euros (sous réserve).
- Cinq mentions de 200 euros chacune, offertes par la Police locale de Liège.

#### **RÈGLEMENT**

1. « Ice crime » est un concours de nouvelles en langue française organisé par la Police locale de Liège dans le cadre des Fastes de la Police de Liège 2015. Il est ouvert à tous, quels que soient l'âge, la nationalité ou le lieu (pays) de résidence des participants.
2. L'œuvre devra être un texte original et inédit. L'œuvre présentée devra appartenir au genre de la nouvelle (récit bref qui présente une intrigue simple où n'interviennent que peu de personnages).
3. Il ne sera admis qu'une seule nouvelle par participant au concours.
4. Sont exclues: une traduction, une adaptation, une œuvre présentant un caractère publicitaire ainsi qu'une œuvre ayant déjà été publiée ou ayant fait l'objet d'une réalisation ou d'une diffusion par un organisme de radiodiffusion.
5. Le texte ne pourra compter plus de 15 000 signes (un signe équivaut à une lettre, un espace ou une ponctuation), soit environ 7 à 8 pages dactylographiées en double interligne. Cette règle sera strictement observée.
6. Le texte dactylographié ne pourra comporter que la mention du titre de la nouvelle, à l'exclusion de toute information qui permettrait d'identifier l'auteur.

Une feuille d'identification séparée y sera jointe (cf. le modèle ci-après). Elle portera les informations suivantes: titre de la nouvelle, nom du ou des auteurs, date de naissance, coordonnées postales, téléphoniques et adresse électronique.

7. Le candidat devra faire parvenir pour le 04 mai 2015 au plus tard, la date de la poste faisant foi, le texte de son œuvre reproduit en un exemplaire **ainsi que la feuille d'identification** à l'adresse suivante:  
Ice crime - Police locale de Liège – Isabelle Tombeur – 60-64 rue Natalis – 4020 Liège.

8. Une version électronique en format « word » sera envoyée par courrier à l'adresse suivante : [musee@policeliège.be](mailto:musee@policeliège.be) ; elle peut également être envoyée par la poste sur CD. Cette disposition ne dispense pas de l'envoi du texte et de la feuille d'identification par la poste.

9. Le jury sera constitué de personnes compétentes en la matière. Il décide de l'attribution des prix et mentions. Ceci implique qu'il peut renoncer à toute attribution de prix dès lors qu'il estime la qualité de l'œuvre ou des œuvres insuffisante. Les résultats seront rendus publics au cours des Fastes de la Police locale de Liège qui se tiendront le 7 septembre 2015. Ils seront également disponibles sur le site de la Police de Liège : [www.policeliège.be](http://www.policeliège.be) quelques jours après cette date.

10. Il y a deux grands prix : celui de la Police locale de Liège qui sera d'un montant de 1.000 euros et celui de la Ministre de la Culture de la Communauté française qui sera également d'un montant de 1.000 euros (sous réserve d'approbation). Cinq mentions de 200 euros chacune seront attribuées par la Police locale de Liège. Une de ces cinq mentions vise le public jeune, c'est-à-dire de moins de 20 ans à la date de clôture du concours ; lauréat désigné par l'asbl « Indications ».

11. Les deux lauréats des deux grands prix (1000 euros) ne peuvent participer au concours de l'année suivant leur prix.

12. Les organisateurs du concours se réservent le droit d'éditer les œuvres primées, en tout ou en partie, dans un organe de presse et sous forme de recueil. Les éditions, en ce compris les parutions dans la presse quotidienne ou périodique, seront considérées comme promotionnelles et -à ce titre -ne donneront lieu à aucune rétribution complémentaire aux prix attribués dans le cadre de ce concours.

13. Par leur participation, les concurrents cèdent également les droits à la Police locale de Liège:

*-de réaliser éventuellement l'œuvre dans un délai d'un an et de la diffuser sans limite de temps ni de nombre de diffusions;*

14. Du seul fait de leur participation au concours, les auteurs garantissent la Police locale de Liège contre tout recours éventuel des tiers en ce qui concerne l'originalité et le caractère inédit des textes présentés par eux. Aucun recours fondé sur les conditions d'organisation, le déroulement et le résultat du concours ne pourra être admis. Le fait de présenter un texte au concours implique l'acceptation sans réserve des clauses du présent règlement. Les textes ne sont pas restitués. Les décisions du jury sont sans appel.

14. L'exécution et l'interprétation du présent règlement sont soumises à la loi belge. En cas de litige, seuls les Cours et Tribunaux de Liège sont compétents.

Pour obtenir le règlement ou pour toute autre demande d'informations, le téléphone 04.340.99.00. ou le courriel : [musee@policeliège.be](mailto:musee@policeliège.be)

**Attention: il est indispensable de compléter, signer et dater la fiche d'identification ci-après :**

## Modèle de Fiche d'identification

A dactylographier ou à compléter en lettres capitales

Nom(s)

Prénom(s)

Date de naissance

Rue

N°

Boîte

Code postal

Localité

Moins de 20 ans au 04 mai 2015 : OUI - NON

Membre d'une Police (Calog ou opérationnel) : OUI – NON

Téléphone :

E-mail :

Auteur(s) du texte intitulé

Me (nous) présente (ons) au concours " Ice crime", organisé dans le cadre des Fastes de la Police locale de Liège 2015, et déclare(nt) que ce texte est entièrement original et qu'il ne fait aucun emprunt à une œuvre existante encore protégée. En cas de pluralité d'auteurs, ceux-ci désignent

Monsieur ou Madame,

.....  
comme correspondant unique des organisateurs [la Police locale de Liège] et ayant qualité pour recevoir éventuellement le prix. Je (nous) déclare( ons) avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter sans réserve les dispositions.

Réservé au secrétariat du jury

*Fait à*

*Reçu le*

*Date*

*Signature*

*Numéro d'identification*